

Les Infos de Base

Mercredi 19 décembre 2012
volume 15, numéro 51
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

- 1** État de la publication
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- 3** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- 4** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- Nouvelles références aux lois et règlements du Québec
- Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour via Internet des infobases**

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 51 du 19 décembre 2012. Les modifications apportées par L.Q. 2012, c. 24, 25, 27, 30, 32, P.L. 200 et entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 51 du 19 décembre 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 50 du 15 décembre 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 3 janvier 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 48 du 28 novembre 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 47 du 24 novembre 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 30 août 2012 et à la *Gaz.*

Can., Partie II, n° 25 du 5 décembre 2012. Les modifications apportées par L.C. 2012, ch. 21, 23, 24 et entrées en vigueur au 18 décembre 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 25 du 5 décembre 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 15 décembre 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 15 décembre 2012 et contient maintenant 9 054 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 24 septembre 2012.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur l'administration fiscale, RLRQ, c. **A-6.002**, a. 69.4.1.

- Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, L.Q. 2012, c. 25, a. 26.
- Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. **A-33.2**, aa. 9, 43.2, 44, 749.
- Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, L.Q. 2012, c. 25, aa. 27-30.
- Loi sur le bâtiment*, RLRQ, c. **B-1.1**, aa. 196, 196.1, 196.1.1, 196.2, 197, 197.1, 198, 199.
- Indexation des amendes*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 1430.
- Charte de la Ville de Québec*, RLRQ, c. **C-11.5**, a. 114.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2012, c. 30, a. 1.
- Loi sur les cités et villes*, RLRQ, c. **C-19**, a. 573.3.3.3.
- Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, L.Q. 2012, c. 25, a. 40.
- Code de procédure pénale*, RLRQ, c. **C-25.1**, aa. 2.1, 232.1.
- Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, L.Q. 2012, c. 25, aa. 41, 42.
- Code municipal du Québec*, RLRQ, c. **C-27.1**, aa. 156, 938.3.3.
- Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, L.Q. 2012, c. 25, a. 46;
- Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2012, c. 30, a. 3.
- Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*, RLRQ, c. **C-37.01**, aa. 118.1.2, 118.2.
- Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, L.Q. 2012, c. 25, aa. 49, 50.
- Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec*, RLRQ, c. **C-37.02**, aa. 111.1.2, 111.2.
- Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, L.Q. 2012, c. 25, aa. 53, 54.
- Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. **C-65.1**, aa. 1, 2, 13, 17, 21.0.1, 21.0.2, 21.17-21.48, 22, 22.1, 23, 24.1, intitulé du chapitre VIII, 25, 25.1, 26, 27, 27.5-27.15, ann. I.
- Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, L.Q. 2012, c. 25, aa. 1, 2, 6-8, 10-12, 13 (partie), 15, 17, 18 (partie), 19-22, 25.
- Loi électorale*, RLRQ, c. **E-3.3**, aa. 81, 82, 82.1-82.4, 83, 84, 86, 88, 91, 93, 95, 98.1, 100, 100.1, 114, 118, 127.7, 127.8, 127.18, 404, 426, 441.
- Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec*, L.Q. 2012, c. 26, aa. 1-7, 8 (partie), 9-15, 16 (partie), 17-21.
- Loi sur les entreprises de services monétaires*, RLRQ, c. **E-12.000001**.
- Entrée en vigueur des aa. 1 (partie), 3 (partie), 4 (partie), 6 (partie), 58.*
- Loi sur la fiscalité municipale*, RLRQ, c. **F-2.1**, aa. 69.7.1, 232, 244.40, 261.5, 261.5.17.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2011, c. 33, aa. 14, 21, 23, 24;
- Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2012, c. 30, a. 23.
- Loi sur les impôts*, RLRQ, c. **I-3**, a. 776.
- Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec*, L.Q. 2012, c. 26, a. 22.
- Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement*, RLRQ, c. **L-6**, ann. 1.
- Tarif des frais et droits en matière d'appareils de loterie vidéo*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 1365.
- Loi concernant la lutte contre la corruption*, RLRQ, c. **L-6.1**, aa. 1, 2, 7, 8, 10, 11.1, 13.1, 13.2, 14, 14.1, 14.2, 15, 16.1, 20, 21, 26, 31.
- Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, L.Q. 2012, c. 25, aa. 55, 57-68, 96.
- Loi sur le régime de rentes du Québec*, RLRQ, c. **R-9**, aa. 96, 105, 105.0.1, 106, 107, 107.0.1, 107.1, 120.0.1, 120.3, 120.4, 128, 136, 137, 157.2, 158.
- Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2011, c. 36, aa. 4-7, 9-15, 16 (partie), 17, 20, 21.
- Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, RLRQ, c. **R-12.1**, aa. 3, 5, 10, 13, 18, 18.1, 49, 50.3, 56, 57, 59, 89, 103, 154, 155, 198.
- Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2012, c. 6, aa. 1-6, 9-15, 17, 18, 21, 26, 27.
- Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité*, RLRQ, c. **R-19.1**, aa. 2 (A), 4, 5, 7, 10, 13, 15, 16, 17, 19, 21, 23, 27, 41, 42, 49, 54.
- Loi modifiant la Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité*, L.Q. 2012, c. 27, aa. 1-16.
- Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction*, RLRQ, c. **R-20**, aa. 7.3, 7.5, 123.4.2, 123.4.4.
- Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, L.Q. 2012, c. 25, aa. 70, 97-99.
- Loi sur la santé et la sécurité du travail*, RLRQ, c. **S-2.1**, aa. 174, 174.2.
- Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, L.Q. 2012, c. 25, aa. 76, 77.
- Loi sur les sociétés d'économie mixte dans le secteur municipal*, RLRQ, c. **S-25.01**, a. 41.1.
- Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, L.Q. 2012, c. 25, a. 80.
- Loi sur les sociétés de transport en commun*, RLRQ, c. **S-30.01**, aa. 108.1.2, 108.2.
- Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, L.Q. 2012, c. 25, aa. 83, 84.
- Loi permettant l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles dans certaines entreprises du secteur des pâtes et papiers*, L.Q. **2012, c. 32**.
- Entrée en vigueur de la Loi.*
- Loi concernant la Ville de Saint-Hyacinthe (Privée)*, **2012, P.L. 200**.
- Entrée en vigueur de la Loi.*
- Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

24.1, 25.1, intitulé de la sous-section 1 de la section I du chapitre I du titre III du livre II, 26, intitulé de la sous-section 2 de la section I du chapitre I du titre III du livre II, 30, 31.1, 32, 34.1-37, intitulé de la section II du chapitre I du titre III du livre II, 38-41, intitulé de la section I du chapitre II du titre III du livre II, 43-46, 49, intitulé de la section II du chapitre II du titre III du livre II, 53, 55-58, 69, 70, 72-74.4, intitulé du chapitre I du titre VI du livre II, 75-93, 95-96, intitulé du chapitre III du titre VI du livre II, 100-103, intitulé du chapitre IV du titre VIII du livre II, 109.

Règlement modifiant le Règlement sur la signature de certains actes, documents ou écrits de l'Agence du revenu du Québec, A.M. 2012, (2012) 144 G.O. 2, 5615, aa. 1-76.

Arrêté ministériel concernant l'approbation des appareils utilisés pour photographier la plaque d'immatriculation des véhicules routiers circulant sur le pont P-10942 de l'autoroute 30, RLRQ, c. **C-24.2**, A.M. 2012-11 du 13-12-12, (2012) 144 G.O. 2, 5411A, nouveau.

Règlement sur le registre des entreprises non admissibles aux contrats publics et sur les mesures de surveillance et d'accompagnement, RLRQ, c. **C-65.1**, r. 8.1, ann. I.

Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics, L.Q. 2012, c. 25, a. 91.

Règlement de l'Autorité des marchés financiers pour l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics, RLRQ, c. C-65.1, C.T. 212027, du 11-12-12, (2012) 144 G.O. 2, 5473A, nouveau.

Droits relatifs à une demande d'autorisation présentée par une entreprise à l'Autorité des marchés financiers en vue de la conclusion de contrats et de sous-contrats publics, RLRQ, c. C-65.1, C.T. 212028, du 11-12-12, (2012) 144 G.O. 2, 5475A, nouveau.

Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles, RLRQ, c. **D-9.2**, r. 9, aa. 1-3, 4-7, 8-16, 18, 21.

Avis d'indexation à compter du 1^{er} janvier 2013, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 1465.

Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière d'électricité, de tuyauterie et de mécanique de systèmes de déplacement mécanisé dans les secteurs autres que celui de la construction, RLRQ, c. **F-5**, r. 1, a. 28.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 1461.

Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière de gaz, de machines fixes et d'appareils sous pression, RLRQ, c. F-5, r. 2, a. 34.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 1462.

Règlement sur les droits et tarifs exigibles en vertu de la Loi sur les entreprises de services monétaires, RLRQ, c. **E-12.000001**, r. 2, aa. 1, 2, 4-6.

Avis d'indexation à compter du 1^{er} janvier 2013, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 1465.

Règlement sur les contributions du conseil des industriels laitiers du Québec inc., RLRQ, c. **M-35.1**, r. 194, ann. A.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 1464.

Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, RLRQ, c. **Q-2**, r. 46.1, aa. 1-14.2, 18-22, intitulé du Chapitre IV du Titre II, 24-27.2, 32, 33, 35-37, 40-42, 44-46, 48-50, 52-54, 56, 57, 59, 60.1-63, 66, 68, 70-70.22, intitulé du Titre IV, 71-75.4, ann. A-D.

Règlement modifiant le Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, D. 1184-2012 du 12-12-12, (2012) 144 G.O. 2, 5480, aa. 1-49, 51, 52.

Règlement concernant la délégation de la gestion de certaines parties du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, RLRQ, c. Q-2, D. 1187-2012 du 12-12-12, (2012) 144 G.O. 2, 5613, nouveau.

Règlement sur le cidre et les autres boissons alcooliques à base de pommes, RLRQ, c. **S-13**, r. 4, aa. 1, 2, titre de la

Section II, 11, 13-14, 17, 17.1, 19.

Règlement modifiant le Règlement sur le cidre et les autres boissons alcooliques à base de pommes, D. 1160-2012 du 05-12-12, (2012) 144 G.O. 2, 5477, aa. 1-10.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur les allocations de retraite des parlementaires, L.R.C. 1985, ch. **M-5**, aa. 2, 2.7, 2.8, 4, 5, 6, 8, 8.1, 9, 9.1, 11, 11.1, 12, 14, 16, 17, 17.1, 18, 19, 20, 25, 28, 29, 29.1, 31, 31.1, 31.2, 33, 33.1, 33.2, 34, 34.1, 34.2, 36, 37, 37.1, 37.2, 37.3, 38, 39, 40, 45, 47, 48, 49, 57, 58.1, 59, 64.

Loi sur la réforme des pensions, L.C. 2012, ch. 22, aa. 2-41.

Loi nationale sur l'habitation, L.R.C. 1985, ch. **N-11**, aa. 14, 15, 21.6.

Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, L.C. 2012, ch. 19, aa. 352, 354, 366.

Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières, L.R.C. **1985 (3^e suppl.)**, ch. **18**, a. 23.

Loi visant le soutien aux aînés vulnérables et le renforcement de l'économie canadienne, L.C. 2011, ch. 15, a. 25.

Loi de l'impôt sur le revenu, L.R.C. **1985 (5^e suppl.)**, ch. **1**, aa. 149.1, 162.

Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, L.C. 2012, ch. 19, aa. 7 (partie), 12 (partie).

Loi sur la santé des animaux, L.C. **1990**, ch. **21**, intertitre précédant l'article 22, aa. 25, 26-28, 33, 53, 61, 64, 65, 66.

Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, L.C. 2012, ch. 19, aa. 506-514.

Loi d'exécution du budget de 2006, L.C. **2006**, ch. **4**, aa. 192-198.

Loi visant le soutien aux aînés vulnérables et le renforcement de l'économie canadienne, L.C. 2011, ch. 15, a. 21.

Loi sur la protection de l'assurance hypothécaire résidentielle, L.C. **2011**, ch. **15**, art. **20**.

Entrée en vigueur de la Loi.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Nouvelles références aux lois et règlements du Québec

Lors de la mise à jour d'octobre, tous les sigles «L.R.Q.» et «R.R.Q.» précédant les mentions alphanumériques ont été éliminés du site de l'Éditeur officiel.

On donne l'explication suivante :

« Les textes contenus dans le Recueil des lois et des règlements du Québec ne sont pas à strictement parler des textes refondus, mais plutôt des textes mis à jour de façon continue. Dans ce contexte, l'utilisation des sigles «L.R.Q.» et «R.R.Q.» n'est plus justifiée. Le Service de refonte et de mise à jour a éliminé, le cas échéant, dans les lois et les règlements en vigueur, les sigles inscrits avant les mentions alphanumériques. »

Nous proposons l'uniformisation de l'utilisation des acronymes du nom du recueil RLRQ en français (Recueil des lois et des règlements du Québec) et CLRQ en anglais (Compilation of Québec Laws and Regulations) à la fois pour les lois et les règlements. Ainsi, les lois et règlements seront dorénavant présentés de la façon suivante dans Accès Légal :

Loi sur le Barreau, RLRQ, c. B-1.

Act respecting the Barreau du Québec, CQLR, c. B-1.

Code de déontologie des avocats, RLRQ, c. B-1, r. 3.

Code of ethics of advocates, CQLR, c. B-1, r. 3.

Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour de nos infobases via l'Internet

Nous étudions actuellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD).

Nous allons tester l'outil de nimbo-informatique **Wuala** pour livrer chez vous les infobases.

Ce mode de mise à jour permettra de livrer sur chacun des PC/serveur de nos clients des mises à jour quotidiennes sans aucune manipulation de DVD. Vous pourrez donc bénéficier d'une mise à jour plus fréquente, ce qui n'aurait pas été réalisable avec le mode de livraison « DVD par la poste », ainsi que d'une garantie que la mise à jour est installée aussitôt qu'elle devient disponible et non pas quand les gens de la technologie ont le temps de la faire.

Ceux qui sont intéressés peuvent nous contacter par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse projetpilote@gaudet.qc.ca pour participer au projet-pilote.